



## PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DES HAUTS-DE-FRANCE BASKETBALL

qui s'est tenu le mardi 1<sup>er</sup> juin 2021 à 19h en visioconférence

- Présents : Mme BARBRY N. - BRANDT C. - COESTIER E. - DANEL O. - HEMBERT S.  
LEFEBVRE N. - LEIGNEL M. - LENGLET S.
- MM. BIELAWSKI C. - BRISSET A. - DA COSTA D. - DENEUX J. - DERUWEZ O.  
DUTHE L. - LEPRETRE G. - LY SIN CHENG JM. - MERLIOT P. - MOLLET D.  
PRZYBYLA M. - ROMERO P. - TARTARE J.M. - VANHAMME B. - VERKINDT B.
- Excusés : MM. CATTELLE A. – DEVOS C. - NYS P.
- Invités : MM. D'HALLUIN O. - DORMIEU M. - FRYDRYSZAK F.

### ***PRESIDENCE – P. MERLIOT***

Paul MERLIOT accueille les élus et explique que ce comité directeur exceptionnel a dû être organisé spécialement pour la validation de l'attribution des places aux championnats Elite U15 et U18. Il laisse donc la parole à Fabien FRYDRYSZAK.

### ***COMMISSION TECHNIQUE – C. DEVOS***

#### ***Intervention de Fabien FRYDRYSZAK***

Fabien FRYDRYSZAK explique aux élus la procédure qui a été appliquée pour le traitement des candidatures aux championnats Elite.

Il présente l'ensemble des dossiers afin que les élus aient tous les éléments pour décider l'attribution des places.

### **U18 MASCULIN ELITE**

#### **7 candidats, 6 places**

- 1.ESSM LE PORTEL et BASKET CLUB MARITIME
- 3.LILLE METROPOLE BASKET CLUBS
- 4.SQBB JSC
- 5.BC LIEVIINOIS
- 6.DENAIN VOLTAIRE PORTE DU HAINAUT

#### **7.BERCK/RANG DU FLIERS**

➔ ***Cette proposition est validée à l'unanimité.***

### **U15 MASCULINS ELITE**

#### **5 candidats, 5 places**

- 1.SQBB JSC
- 2.GRAND LILLE
- 3.GRAVELINES GF BCM
- 4.ASC DENAIN VOLTAIRE PH
- 5.UNION ARTOIS ELITE

➔ ***Cette proposition est validée à l'unanimité.***

**U18 FEMININ ELITE**  
**9 candidats, 6 places**

1.ESBVA LM et SAINT AMAND PH  
3.COB CALAIS  
4.AS AULNOYE  
5. NOGENT BB  
6.LAMBERSART BLM

7.DUNKERQUE MBC  
8.ARRAS PAB  
9.LP TEMPLEUVE

→ ***Cette proposition est validée à l'unanimité.***

**U15 FEMININ ELITE**  
**7 candidats, 4places**

1.NOGENT BBC  
2.CTC ESBVA FWB  
3.ARRAS PAB  
4.DUNKERQUE MBC

5.LP TEMPLEUVE  
6.GAUCHY  
7.COB CALAIS (candidature non confirmée)

→ ***Cette proposition est validée à l'unanimité.***

**COMMISSION SPORTIVE – J. DENEUX & G. LEPRETRE**

La commission régionale 5X5 propose d'autoriser exceptionnellement les U21 à jouer la saison prochaine avec les U20 car ils ont été privés de basket pendant une saison et demie. De plus c'est une catégorie qui occasionne beaucoup d'arrêts de la part des licenciés à cause du passage en seniors. Le Président pense qu'il y a une problématique de surclassements, d'intégration dans le système FBI et de tenue de table de marque E-marque V2.

→ ***Cette proposition sera mise à l'ordre du jour du comité directeur de la semaine prochaine.***

David Da Costa évoque l'article 43.c des règlements sportifs généraux :


« En championnat «jeunes», la participation des équipes 2 n'est pas autorisée sauf les équipes réserves des clubs dont l'équipe 1 de la même catégorie évolue en championnat de France OU en championnat «élite région». **Dans ce cas, les joueurs non brûlés ayant disputé 3 rencontres avec l'équipe première ne peuvent plus jouer avec l'équipe réserve.** »

Il demande un réexamen de cet article concernant la limitation à 3 rencontres.

→ ***Cette proposition sera mise à l'ordre du jour du comité directeur de la semaine prochaine.***

L'ordre du jour étant épuisé,  
Le Président clôture la séance 20h.

Le Président,  
P. MERLIOT



Le Secrétaire Général,  
O. DERUWEZ

